



Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Assemblée générale, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 3
- Comptes rendus, p. 8
- Programmes de colloques, p. 10
- *In memoriam*, p. 13
- Cotisations et abonnements, p. 15
- Adresses utiles, p. 16

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFEDS

**Samedi 29 janvier 2022 à 10h**

Salle Giorgio Vasari  
Institut national d'histoire de l'art (INHA),  
2 rue Vivienne,  
75002 Paris

10h-12h30 : Assemblée Générale

12h45 : Déjeuner en commun

14h15 : Présentation de l'exposition « À la mode. L'art de paraître au 18<sup>e</sup> siècle » au Musée d'Arts de Nantes (26 novembre 2021-6 mars 2022) par Pascale Gorguet Ballesteros, conservatrice en chef du patrimoine au Palais Galliera, Musée de la Mode de la Ville de Paris, enseignant-chercheur à Sorbonne Université (UFR Histoire de l'art et archéologie).

Le déjeuner aura lieu au restaurant « Le Comptoir des Petits Champs », 17 Rue des Petits Champs, 75001 Paris.

Le règlement se fera sur place. La formule proposée (plat/dessert/verre de vin) est à 30 €, le menu végétarien (avec entrée) à 32 €.

Les sociétaires qui souhaitent participer au déjeuner pris en commun sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Le Borgne (francoise.le\_borgne@uca.fr) dès que possible et avant le 20 janvier 2022.

Attention : le pass sanitaire est obligatoire pour l'Assemblée générale et sera vérifié lors de l'entrée dans la salle Vasari.

### • *Supplément bibliographique*

Comme tous les ans, paraîtra un *Supplément bibliographique* au Bulletin d'avril (*Bulletin 124*, avril 2022). Ce supplément vise à faire connaître dès avril les travaux de l'année précédente et à attirer l'attention des chercheurs sur des publications internationales auxquelles il est parfois difficile d'accéder. Seules les publications de l'année 2021 sont donc prises en compte.

La liste des publications que les adhérents souhaitent donc communiquer est à envoyer avant le 25 février 2022 à Nicolas Brucker : [bulletin@sfeds.fr](mailto:bulletin@sfeds.fr)

### • *Dix-Huitième Siècle*

La revue *Dix-Huitième Siècle* lance un appel à propositions pour le Dossier thématique de son n° 56 / printemps 2024. On appelle les collègues à proposer le thème qui donnera son titre au n° 56 et à en prendre la responsabilité scientifique.

Le Dossier final regroupera quinze à vingt articles inédits, en français, choisis par les responsables du Dossier à l'issue d'un appel à contributions. Il sera introduit par un avant-propos problématisé des responsables.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer :

- un argumentaire général qui justifie le choix et le problématisé,
- une courte bibliographie,
- une première proposition de structure,
- des suggestions d'auteur.e.s pressenti.e.s et éventuellement contacté.e.s.

Les propositions doivent impérativement être pluridisciplinaires. On sera également attentif à la diversité des écoles, des nationalités, des âges, des statuts, des sexes.

On demande que les propositions soient portées par 2 à 4 personnes.

Les propositions détaillées sont à envoyer pour le 31 mars 2022 à la direction de la revue : [dhs@sfeds.fr](mailto:dhs@sfeds.fr)

Les derniers Dossiers ont été consacrés aux sujets suivants :

en préparation : « Climat et environnement des Lumières » (54, 2022) ; « Genres et normes dans l'Europe des Lumières » (55, 2023)

« Le peuple en colère » (53, 2021)

« Barbaries, sauvageries ? » (52, 2020)

« La couleur des Lumières » (51, 2019)

« Les lieux de l'art » (50, 2018)

« Société du spectacle » (49, 2017)

### • Conseil d'administration du 15 octobre 2021

#### Présents :

Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andriès, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Laurence Macé, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Florence Magnot, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier, Pierre-François Moreau, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez, Jennifer Ruimi, Pierre Serna, Catriona Seth.

#### Excusés :

Christian Del Vento, Marilina Gianico (procuration à H. Cussac), Catherine Lanoë (procuration à F. Magnot), Hans-Jurgen Lüsebrink (procuration à A. Gaillard), Sophie Marchand (procuration à A. Gaillard), Jean Mondot (procuration à A. Gaillard), Gilles Montègre (procuration à É. Pavy), Philippe Rabaté (procuration à S. Audidière), Paola Ranzini (procuration à F. Magnot), Odile Richard-Pauchet (procuration à H. Cussac), Alain Sandrier (procuration à F. Magnot), Mélanie Traversier (procuration à É. Pavy), Laurence Vanoflen (procuration à S. Audidière), Pierre Wachenheim (procuration à S. Audidière).

La séance débute à 17h, Maison de la recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente.

En ouverture du CA, Lise Andriès prononce quelques mots d'hommage à la mémoire de Marcel Dorigny, entré dans l'équipe du CA dans les années 1990 et dont elle salue la générosité. Spécialiste au départ des Jacobins, il oriente ensuite ses recherches vers l'histoire coloniale. Il est notamment l'auteur d'un *Atlas des esclavages*, paru en 2006, et réédité en 2013 puis en 2017. Il a beaucoup travaillé sur la république d'Haïti dont il était l'un des grands spécialistes. Longtemps membre du conseil d'administration de la SFEDS, il en a dirigé la revue de 2005 à 2013 en prenant la succession de Roland Desné. Hélène Cussac et Catriona Seth ont représenté la SFEDS à la cérémonie des obsèques. La SFEDS a fait également paraître une notice dans le carnet du journal « Le Monde ». À la place de fleurs, la famille a signalé qu'il était possible de faire un don à une association, « Haïti Futur », qui a pour triple objectif de développer une éducation de qualité, de promouvoir l'entreprenariat en Haïti et de mieux faire connaître la culture haïtienne : la SFEDS propose de faire un don de 500 euros en faveur de l'association « Haïti futur ». Proposition adoptée.

### 1. Mise au point sur les statuts actuels

Aurélia Gaillard rappelle que le CA était d'accord pour mettre à jour les statuts. Une commission, constituée du bureau, d'Anne-Marie Mercier-Faivre et de Catriona Seth, a fait des propositions. Une discussion s'engage sur la constitution des comités au sein de la société (Titre 3. Article 17 sur la direction des comités). Actuellement, tous

les membres de tous les comités doivent faire partie du CA.

« Divers Comités restreints peuvent être constitués au sein du Conseil d'Administration et chargés par lui de la direction ou du contrôle des diverses entreprises mises en chantier par la Société ou patronnées par elle : recherches, fichiers, colloques, publications, revue ou bulletin de la Société. »

Un vote a lieu pour choisir entre deux propositions de modification :

Proposition 1 : ajouter à la fin du paragraphe : Ces comités pourront en cas de besoin coopter des sociétaires non membres du Conseil d'Administration dans la limite d'un quart des membres du comité.

Proposition 2 : remplacer le début de la phrase comme suit : « Divers comités restreints peuvent être constitués au sein de l'ensemble des membres de la Société, sous réserve que leur direction soit assurée par un membre du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration les charge de la direction ou [...] »

Deux positions se dégagent et sont défendues par rapport en particulier au comité éditorial de la revue :

- Limiter les membres du comité aux membres du CA.
- Ouvrir largement les comités aux sociétaires non membres du CA.

Sophie Audidière précise qu'il s'agit de deux dynamiques différentes : soit on élit au CA et ensuite on considère les membres élus et ensuite on va chercher quelqu'un qui manque (discipline) ; soit on sollicite des candidatures parmi tous les sociétaires, ce qui consiste à faire un pari pour une dynamique vertueuse. Lise Andries trouve que l'ouverture est une bonne idée et rappelle le fonctionnement jusqu'à présent : on convoquait des experts au coup par coup. Il peut être bon d'avoir un vivier plus important. Catriona Seth souligne que l'ensemble du CA gagnerait à être élargi à toutes les disciplines, et pas seulement les comités. Guillaume Faroult précise que quand des zones blanches existent, il suffit de faire appel à des compétences et que la première proposition correspond mieux au fonctionnement des autres revues. Aurélia Gaillard explique que, pour une expertise ponctuelle, il sera toujours possible de faire appel aux externes mais qu'il s'agit ici de la composition des comités. Anne-Marie Mercier craint la gestion d'un afflux de candidatures. Aurélia Gaillard pense que c'est peu probable et propose de se prononcer sur un élargissement partiel ou sur un élargissement total.

Pierre-François Moreau demande si nous sommes obligés de statuer pour tous les comités uniformément. Il propose de laisser une marge de manœuvre : la mention « sauf cas particulier », placée en tête du fonctionnement précisé, nous laisserait toute liberté. Hélène Cussac rappelle qu'il y a deux comités : le comité de rédaction et le comité pour le prix.

Trois propositions pour la composition des comités sont finalement soumises au vote :

1. Élargissement partiel par élection : la majorité des membres des comités restent membres du CA et le complément se fait par élection. 5 voix.

2. Élargissement partiel avec cooptation : la majorité des membres des comités sont membres du CA et le complément se fait par cooptation. 9 voix.

3. Ouverture entière : élargissement ouvert à tous membres de la SFEDS par élection : 20 voix.

2 bulletins blancs.

## **2. Organisation de l'Assemblée générale du 29 janvier 2022**

Après plusieurs tentatives infructueuses de plusieurs membres du CA auprès de diverses institutions, Aurélia Gaillard a contacté Pascale Gorguet-Ballesteros, conservatrice en chef au Palais Galliera : une belle exposition est organisée en collaboration entre le Palais Galliera et le Musée d'Art de Nantes sur les costumes 18<sup>e</sup> siècle (« À la mode. L'art de paraître au 18<sup>e</sup> siècle », Musée d'Art de Nantes, 26 novembre 2021-6 mars 2022). Aurélia Gaillard propose d'organiser l'AG à Nantes puis de faire la visite de l'exposition l'après-midi. Elle présente également une alternative : faire l'AG au centre André Chastel de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), suivie l'après-midi d'une conférence-présentation de l'exposition de Nantes par Madame Gorguet-Ballesteros. Nathalie Ferrand, à son tour, propose que l'ENS d'Ulm accueille l'AG (salle Celan). Un vote à main levée a lieu sur ce point.

proposition 1 : AG à Nantes. Abstentions : 2. Contre : 4. Pour : 9.

proposition 2 : AG à l'INHA. Abstentions : 1. Contre : 0. Pour : 18.

proposition 3 : AG à ENS Abstentions : 13. Contre : 3. Pour : 2.

Un vote à main levée départage les deux propositions ayant eu le plus de voix :

Nantes : 9 / INHA : 13

La prochaine AG aura donc lieu à l'INHA à Paris.

Le CA aura lieu à Paris la veille le 28 janvier à 17h (Maison de la recherche de Sorbonne Université, Paris 6<sup>e</sup> arrondissement).

## **3. Situation financière : bilan d'étape**

La trésorière Hélène Cussac présente un point d'étape de la situation financière.

### **FINANCES au 10 octobre :**

Avoir sur le CCP LBP : 22 643,71 €

Avoir sur le Compte-titre : 83 495,70 €

Avoir sur le Livret A : 76 894,96 € (le maximum autorisé)

AVOIR TOTAL : 183 034,37 €

### **FONCTIONNEMENT :**

Nos finances sont en bonne santé et à cette date de l'année les recettes et dépenses sont équilibrées.

## ADHÉSIONS :

Marilina Gianico a lancé les rappels de cotisation au mois d'août auprès de 114 adhérents sur la base du listing que je lui ai transmis. Il y a eu de bons retours, mais ... insuffisamment.

485 membres individuels, dont 13 nouveaux membres, sont à jour.

38 membres à jour en 2020 n'ont pas renouvelé leur cotisation malgré le rappel, dont un membre du CA.

## REVUE

H. C. a procédé à un réassort du n° 53 le 24 juillet pour 15 membres et à un autre le 20 septembre pour 45 membres. Depuis elle a fait envoyer des exemplaires à une petite dizaine de membres qui ont réglé leur cotisation 2021.

- Le coût du travail de PAO a été assez élevé pour ce numéro : 5820 €.

- Celui de l'imprimeur : 13 384 € (tirage en juin, mise sous pli, expéditions en juin).

- Résultat du premier semestre donné par Vrin : 5007 € (somme qui englobe les ventes en librairie et les abonnements institutionnels).

- 106 institutions ont réglé un abonnement au semestre 1. Rappel : des abonnements avaient été pris en 2020 pour cette année.

- H. C. a demandé une idée de notre résultat à CAIRN : son « objectif » pour 2021 est de 5000 €.

## COLLECTION

On constate peu de dépenses jusqu'à maintenant : 330 € (frais de port EDN et réimp. livre de S. Lefay). Prochaine dépense : le tirage du livre édité par E. Sempère (Cazotte).

- Du côté des recettes, les ventes ont rapporté à ce jour 1111 €.

- Nous avons reçu en 4 versements la somme de 1500 € de subventions :

- Pour Fabre d'Églantine, *Mémoire d'une aventure en 1777* : 500 € grâce à Mélanie Traversier, membre du CA, et 500 € puis 200 € de la SER (Société des études robespierristes) grâce à M. Dorigny.

- Pour Cazotte, *Ollivier ; Le Lord impromptu* : 300 € du laboratoire d'Emmanuelle Sempère. Il est convenu de recevoir 600 € de plus après la publication.

### 4. Collection 18<sup>e</sup> siècle

Hélène Cussac a reçu le manuscrit d'Emmanuelle Sempère.

Projet *Correspondance Condorcet/Brissot* : suite à la disparition de Marcel Dorigny, Nicolas Rieucan reprend le chantier avec Aurélie Martin.

La traduction des *Espagnols au Mexique* de Domokos Teleki est en cours.

Anne-Marie Duport qui a édité le mémoire de Fabre d'Eglantine donnera une conférence à Carcassonne.

Une nouvelle proposition émane de Nicolas Brucker : *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers (1797), recueil épistolaire monodique constitué de 14 lettres. Ce récit d'émigration s'inscrit dans la tradition des lettres amusantes et instructives, des lettres philosophiques et du contexte du thermalisme (le cadre est une petite ville d'eaux). Le royaume de Westphalie est une création éphémère. Ce texte n'est présent dans aucune bibliothèque française (Nicolas Brucker l'a consulté à la bibliothèque de Hambourg).

Hélène Cussac dit quelques mots sur le rôle de Marcel Dorigny dans la collection et combien il a mis son énergie, ses compétences et son entregent au service de la collection. H. C. rappelle qu'elle anime la *Collection 18<sup>e</sup> siècle* avec Marcel Dorigny depuis 2013. Sylviane Albertan-Coppola les a rejoints il y a quatre ans. Marcel assurait la prospection du côté des textes historiques et trouvait des subventions (par exemple sur le mémoire de Fabre d'Églantine).

H. C. ne pense pas que la gestion de la collection justifie la création d'un comité. La collection est très spécialisée, elle a produit un peu plus d'une quinzaine de publications en 8 ans. Quand il y a un doute ou des questions qui se posent, H. C. fait systématiquement appel au CA. Elle rappelle l'engagement et la générosité de Marcel Dorigny. Avec l'accord des intéressées, il est convenu que dans un premier temps Hélène Cussac et Sylviane Albertan-Coppola assureront le suivi. Un historien pourrait être le bienvenu.

## **5. Revue *Dix-huitième Siècle***

Sophie Audidière rappelle que le CA avait envisagé que le numéro entier puisse être mis en vente via Cairn. Elle en rappelle les modalités : le prix serait fixé à 80 % du prix de vente habituel ; 1/3 revenant à Cairn et 2/3 à la SFEDS. La proposition est adoptée.

Hélène Cussac précise que la société a refusé que Cairn vende la revue papier à cause du contrat qui nous lie à Vrin.

Sophie Audidière rappelle que les compte rendus de lecture sont actuellement diffusés sur Cairn à N+1. Élise Pavy propose que les CR soient diffusés à l'année N ce qui fait une bonne publicité pour les livres et donne une crédibilité auprès des maisons d'édition. La proposition adoptée.

## **6. Société internationale (SIEDS)**

Catriona Seth explique qu'une réunion aura lieu en janvier à Rome. Hélène Cussac précise qu'un forfait est prévu pour l'organisation de cette mission : 400 € par délégué.

## **7. Prix « Dix-huitième siècle »**

Le jury est composé de Sylviane Albertan-Coppola, Geneviève Cammagre, Laurent Châtel, Albane Cogné, Stéphanie Gehanne-Gavoty, Fabrice Moulin, Gaël Rideau, et Odile Richard-Pauchet qui le dirige.

Le comité sera désormais proposé et validé par le CA. Une dizaine de mémoires

ont été envoyés pour cette édition contre 19 il y a deux ans. Les mémoires ont été distribués aux membres du jury à la veille des vacances de la Toussaint. Une réunion aura lieu avant Noël.

Le Prix 2021 sera décerné lors de l'AG du 29 janvier 2022.

## 8. Bulletin

Aurélia Gaillard remercie Nicolas Brucker d'avoir pris la relève.

## 9. Site

Jennifer Ruimi souligne qu'il y a peu d'annonces en ce moment.

Elle signale par ailleurs qu'elle est en contact avec la responsable de la Société anglo-américaine d'étude du 18<sup>e</sup> siècle, Florence March. Des discussions sont en cours pour renforcer les liens entre nos deux sociétés. Catriona Seth suggère à Jennifer Ruimi de prendre contact avec Laurent Châtel, qui fait partie des deux sociétés. Il faut réfléchir à la manière de favoriser la circulation des informations et les échanges entre nos deux sociétés.

## 10. Proposition d'adhésion

Florence Magnot-Ogilvy prie les membres du CA de prendre connaissance des textes et des informations via les liens fournis par Linda Gil, liens qui seront renvoyés. Une consultation et une discussion pourront avoir lieu par voie électronique et un vote aura lieu au début du prochain CA sur ce point. La secrétaire générale demande que les procurations lui soient signalées, par courriel à l'adresse [florencemagnot@gmail.com](mailto:florencemagnot@gmail.com), au plus tard la veille du CA, la gestion des procurations devenant un peu compliquée si celles-ci sont envoyées *in extremis* et par divers canaux de communication.

19h30 : fin du CA.

## Comptes rendus

• **Traduire l'encyclopédisme : appropriations transculturelles et figures de traducteurs au XVIII<sup>e</sup> siècle.** Colloque international. Université de Ratisbonne (15-16 octobre. online). Organisé par Susanne Greulich (Université de Ratisbonne) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre).

Les processus de traduction linguistiques, intertextuels et culturels ont joué un rôle important dans le contexte tant dans la genèse des dictionnaires universels et des dictionnaires spécifiques que dans celui de la diffusion du genre des encyclopédies dans l'espace géographique européen et américain. Mais ils n'ont été jusqu'à aujourd'hui que très partiellement analysés par la recherche. Le colloque organisé par Susanne Greulich (Ratisbonne) et Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken) dans le cadre de leur projet commun financé par la DFG (équivalent du CNRS) intitulé « Dimensions traductologiques de l'encyclopédisme français à l'époque des Lumières » s'est proposé d'éclairer la complexité la diversité et l'omniprésence des pratiques de traduction dans



l'écriture encyclopédique du long 18<sup>e</sup> siècle.

Ce colloque organisé sur deux journées, qui s'est déroulé en ligne comme conférence virtuelle du fait de la pandémie, a pu réunir des spécialistes mondiaux et de jeunes chercheurs/ses dans le domaine de l'encyclopédisme européen ainsi que dans celui des transferts culturels à l'époque des Lumières, venus de France, de Suisse, de Belgique, de Suède, des Pays-Bas, des États-Unis, d'Allemagne, et de Bulgarie. Sur la base de catégories telles celles du réseau, du collectif, du dialogue, de l'adaptation, de la « traduction culturelle », et du « médiateurs culturels » définies par les organisateurs/trices dans leur conférence introductive commune présentant leurs réflexions théoriques et méthodologiques et l'état actuel de la recherche, les 13 contributions se sont focalisées sur cinq dimensions centrales de la traduction dans le domaine de l'encyclopédisme :

1. sur les processus de traduction et de transfert entre langues et les phénomènes intertextuels dans le contexte de la genèse des grandes encyclopédies européennes comme celle de Diderot et D'Alembert, la *Cyclopedia* de Chambers, *L'Encyclopédie d'Yverdon*, ou encore le *Code de l'Humanité* (Alain Cernuschi, Mélanie Éphrème, Luigi Delia, Malou Haine) ;

2. sur les processus de transfert et d'adaptation créative des encyclopédies dans l'Europe du Sud et de l'Est (Clorinda Donato, Angelina Vacheva) ;

3. sur les processus de traduction au sens de diffusion transnationale et d'appropriation culturelle de modèles épistémologiques, de concepts politiques et culturels clés (Carla Dalbeck, Hanco Jürgens, Pauline Pujo, Sylvie Le Moël) ;

4. sur l'analyse des paratextes susceptibles de mettre en lumière, en articulation avec des processus de traduction et d'adaptation, de nouvelles mises en perspective de processus d'autonomisation (Marie Leca-Tsiomis, Karen Struve) ;

5. sur le rôle des traducteurs et des médias comme intermédiaires dans la diffusion du savoir encyclopédique à l'époque des Lumières (Linn Holmberg).

Ces différents aspects ont été discutés intensément, la forme virtuelle du colloque ayant permis la participation temporaire d'une quarantaine de participants venus du monde entier (Chine, Japon, Italie, France, Allemagne, Belgique). La publication des actes est actuellement en préparation et envisagée pour la fin de 2022.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK (Université de la Sarre)

• **Que reste-t-il aujourd'hui de l'ironie voltairienne ?** Colloque international organisé par Valérie André. Académie royale de Belgique avec le soutien de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, du Collège Belgique et de la Faculté de Lettres de l'ULB. Bruxelles, 8 et 9 novembre 2021.

Le colloque international commémorant la mémoire de Voltaire s'est tenu à Bruxelles, au Palais des Académies. Organisé par Valérie André, directrice de recherches au FRS-FNRS et spécialisée dans l'histoire de la littérature et des idées du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle, le colloque a cherché à mesurer la présence de Voltaire dans la société, la culture, les textes à l'époque contemporaine, spécifiquement relativement à une marque de style identifiable entre toutes, l'ironie voltairienne.

La première session s'est ouverte avec quelques mots d'introduction prononcés par Didier Viviers, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, Valérie André (FNRS, ULB, Académie royale de Belgique) et Catriona Seth (University of Oxford, Académie royale de Belgique). Nicholas Cronk (Voltaire Foundation, University of Oxford) a ensuite retracé l'histoire des *Ceuvres complètes* de Voltaire, entreprise titanique, et a évoqué l'héritage de Voltaire à travers la vulgarisation de son œuvre et la manière dont sa mémoire est célébrée aujourd'hui.

La seconde session, axée sur l'ironie voltairienne et ses marqueurs dans les sociétés contemporaines, s'est ouverte sous la présidence de Valérie André avec un discours de présentation Catriona Seth. Willy Soumahou et Nicolas Brucker (Université de Lorraine) se sont interrogés sur l'héritage voltairien en Algérie, avec le cas de Boualem Sansal et son roman *2084*. À une analyse stylistique, axée sur les traces d'ironie dans le texte, a succédé une étude de la réception du roman dans le champ français et dans le champ algérien.

Patrick McGuinness (University of Oxford) s'est intéressé aux résonances voltairiennes qu'inspire à l'observateur attentif le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Intitulée « *in* Brexitland : quand la réalité dépasse l'ironie ? », la communication s'est attachée à souligner l'écart entre la promesse (du meilleur des mondes) et la sordide réalité. Elle s'est notamment appuyée sur les caricatures de Cold War Steve (Christopher Spencer).

Laurence Macé (Université de Rouen) a abordé l'ironie voltairienne dans le champ de la bande dessinée, en prenant en compte son mode de narration spécifique, les possibilités offertes par l'image, l'usage des bulles, permettant l'expression des sentiments ou pensées des protagonistes. Il s'est agi de montrer comment dans la BD, selon le traitement spécifique adopté par chaque auteur, l'ironie de Voltaire est inégalement perceptible.

L'après-midi s'est ouverte avec la communication de Xavier Luffin (Université Libre de Bruxelles, Académie royale de Belgique), autour des romans de l'écrivain soudanais d'Abdelaziz Baraka Sakin. Xavier Luffin a évoqué les stratégies narratives de l'auteur pour surmonter la difficulté à décrire les scènes insoutenables de la guerre civile, de la violence, mais également pour contourner la censure en vigueur au Soudan. Ce dernier passe ainsi par une série de procédés comme le récit fantastique, l'emploi de l'absurde et de l'ironie.

Halima Ouanada (Université de Tunis El Manar) a abordé, à travers les mouvements populaires en Tunisie, le rôle de l'ironie comme mécanisme de rupture, de reconstruction et de création qui fait des Tunisiens « de véritables voltairiens qui s'ignorent ». Après la Révolution de 2012, une véritable catharsis discursive et ironique s'est emparée des Tunisiens sur le plan réel et virtuel à travers des graffitis humoristiques, des images satiriques, des dessins et des vidéos comiques visant le pouvoir politique. Halima Ouanada a expliqué comment l'ironie avait eu une signification sociale au sens d'Henri Bergson.

Enfin Laurence Rosier (Université Libre de Bruxelles), s'est attachée à décrire « les avatars contemporains du second degré » avec le regard et l'expertise de la linguiste. Elle s'est notamment intéressée à la corporalité de l'ironie dans les arts du spectacle : fragile connivence, elle tient à une communauté de références, qui peut faire défaut dans une société multiculturelle.

La session, modérée par Catriona Seth, s'est achevée par les questions du public, adressées à l'ensemble des communicants.

Après un échange riche et animé, cette deuxième journée s'est terminée par le discours de clôture de Valérie André.

Willy SOUMAHOU (Université de Lorraine)

## Programmes de colloques

• **Journée d'agrégation sur Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse***, organisée par Audrey Faulot, Érik Leborgne, Florence Lotterie et Christophe Martin. Vendredi 21

janvier 2022 (9h-17h). Salle de conférence D035 (Maison de la recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente, 75005).

### **Matinée**

9h00 Accueil et présentation

9h15 Christophe Martin (Sorbonne Université) : « “J.E.” : Rousseau et la voix de Julie »

9h45 Florence Lotterie (Université de Paris) : « “Je ne veux pas faire comme toi la matrone à vingt-huit ans.” (IV, 2, p.490). Claire contre Julie ? »

10h15 Discussion et pause.

10h45 Nicolas Brucker (Université de Lorraine), « Les métamorphoses du cœur dans *La Nouvelle Héloïse* ».

11h15 Florence Magnot (Université Rennes 2), « De loin, de près : poétique des variations de distance dans *La Nouvelle Héloïse* »

11h45 Jacques Berchtold (Sorbonne Université et Fondation Bodmer), « La bourgade suisse rustique, modèle d’un vivre ensemble ? »

12h15 Discussion et pause.

### **Après-midi**

14h45 Emmanuelle Sempère (Université de Strasbourg), « L’effet de présence de Julie »

15h15 Yannick Séité (Université de Tours), « La prostitution dans *La Nouvelle Héloïse* : fonctions et représentations ».

15h45 Discussion et pause.

16h15 Stéphanie Genand (Université de Bourgogne), « “La blessure guérit, mais la marque reste” (VI, 7, p.791) : *La Nouvelle Héloïse*, roman de la castration »

16h45 Érik Leborgne (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) : « Julie, la faute et la dette : de l’économie narcissique dans *La Nouvelle Héloïse* »

17h15 Discussion et conclusion.

• ***Les Nuits de Paris in extenso***. Colloque organisé par Hélène Boons, Linda Gil, Françoise Le Borgne et Pierre Testud. 10 et 11 mars 2022. Université Paul-Valéry Montpellier 3, site Saint-Charles, rue Henri Serre, 34090 Montpellier.

### **Jeu**di 10 mars

13h30 Accueil des participants

14h00 Introduction du colloque par Pierre Testud et Linda Gil

### **Session 1 : Écrire la Nuit**

14h30 Qin Lu (Sorbonne université), « Deux visages de la Nuit. Une lecture croisée de Rétif de la Bretonne et Edward Young »

15h00 Hélène Boons (Université de Pau), « L’espion qui m’aimait : la trace de Pidansat de Mairobert dans *Les Nuits de Paris* »

15h30 Lucien Derainne (Université de Strasbourg), « La clarté de la nature dans

l'écriture des *Nuits de Paris* »

16h00 Discussion

### **Session 2 : Mœurs et vie parisienne**

16h45 Claude Klein (Société Rétif de La Bretagne), « Des billards aux cafés, ou la tentation d'un tableau des mœurs »

17h15 Claude Jaëcklé-Plunian (Société Rétif de La Bretagne), « Le Spectateur-nocturne, spectateur de théâtre »

17h45 Discussion

18h30 Projection d'un épisode de l'adaptation cinématographique des *Nuits de Paris* par Charles Brabant

### **Vendredi 11 mars**

#### **Session 3 : Esthétique et technique narrative des *Nuits de Paris***

9h00 Hélène Cussac (Université Toulouse-Jean Jaurès), « De l'attention à la participation : Rétif ou le corps sensoriel des *Nuits* »

9h30 Henri Portal (Sorbonne université), « 'La ressemblance était parfaite'. La ressemblance dans *Les Nuits de Paris* de Rétif de la Bretagne »

10h00 Discussion

10h45 Françoise Le Borgne (Université Clermont Auvergne), « Lanternes magiques : *Les Nuits de Paris* comme laboratoire dramaturgique »

11h15 István Cseppentő (Université de Budapest), « Anecdotes et chronique révolutionnaire : la technique du récit dans les deux dernières parties des *Nuits de Paris* »

11h45 Discussion

#### **Session 4 : Les morales du spectateur**

14h00 Nicolas Brucker (Université de Lorraine), « La nuit éveillée : Epiménide spectateur »

14h30 Pierre Testud (Société Rétif de La Bretagne), « Le pouvoir de l'écrivain dans *Les Nuits de Paris* »

15h00 Yuki Ishida (Université de Kobé), « Un narrateur moralisateur : le mal, la vertu et le bonheur dans *Les Nuits de Paris* »

15h30 Discussion

16h00 Conclusion du colloque

## MARCEL DORIGNY (1948 -2021)

La disparition de Marcel Dorigny le 22 septembre dernier a été un choc pour beaucoup d'entre nous et a causé une profonde tristesse chez les dix-huitiémistes ainsi que parmi les historiens de la Révolution Française et de l'histoire coloniale, bien au-delà des frontières de l'hexagone. Marcel Dorigny a été, pour nous tous, très présent, depuis de nombreuses années, comme spécialiste de la Révolution Française, comme directeur de la revue *Dix-Huitième Siècle* pendant neuf ans, entre 2005 et 2014, comme membre engagé du Conseil d'Administration de la SFEDS et, enfin, comme spécialiste de l'histoire coloniale, de l'histoire de l'esclavage et de ses abolitions, thèmes auxquels il a consacré un remarquable ouvrage de synthèse dans la collection *Que sais-je ?* en 2018.

Il a été très émouvant pour moi de (re)voir Marcel Dorigny dans une vidéo, lors d'une récente visite de l'exposition consacrée à Napoléon Bonaparte à la Grande Halle de la Villette, au sein de la section consacrée à l'abolition de l'esclavage et à la Révolution de Saint-Domingue, expliquant, dans un style à la fois didactique, savant, précis et engagé, les enjeux et les étapes de l'abolition de l'esclavage en France à l'époque révolutionnaire. Historien passionné, d'abord comme enseignant dans le secondaire, puis comme chercheur à l'Institut d'Histoire de la Révolution Française et enfin à partir de 2009 comme Maître de Conférences à l'Université Paris-VIII, Marcel Dorigny était l'un des grands spécialistes, reconnu internationalement, de l'histoire de l'esclavage, de la traite transatlantique et de l'histoire d'Haïti, la première république gouvernée par d'anciens esclaves.

Auteur, co-auteur et directeur d'une vingtaine d'ouvrages et de très nombreux articles scientifiques, Marcel Dorigny a été, aux côtés d'Yves Benot qui était son ami et son mentor et avec qui il a beaucoup collaboré, un pionnier dans ce domaine de la recherche historique longtemps négligé et marginalisé, aussi dans le cadre des commémorations de la Révolution Française aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Depuis le Bicentenaire de la Révolution Française en 1989, il a fortement contribué à tailler à ce domaine de recherche une place importante à la fois dans l'espace public, dans les milieux scientifiques, et sur la scène politique. Pionnier également, avec Bernard Gainot, de l'exploration historiographique des archives de la Société des Amis des Noirs, Marcel Dorigny a publié les résultats de ses recherches dans des ouvrages qui ont fait date : tel son ouvrage sur la Société des Amis des Noirs publié en 1998 en collaboration avec B. Gainot ; tel le *Grand Atlas des empires coloniaux. XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (2015), publié avec Fabrice Le Goff, Jean-François Klein et Jean-Pierre Peyroulou ; tel l'ouvrage, publié avec l'écrivain haïtien Jean Métellus, sur *De l'esclavage aux abolitions. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* (1998) ; ou tel encore *L'Atlas des esclavages : de l'antiquité à nos jours* (2017), écrit en collaboration avec B. Gainot et F. Le Goff, qui offre une vaste mise en perspective transculturelle et de longue durée du phénomène de l'esclavage.

La liste riche et variée des activités et des publications de Marcel Dorigny, qui comporte aussi des travaux novateurs sur l'Abbé Grégoire, sur l'Abbé Raynal et sur Louis-Sébastien Mercier, reflète une volonté de relier l'exploration patiente d'archives avec l'objectif d'une diffusion de la recherche dans un plus large public, un souci de partager et de coopérer avec d'autres collègues, aussi sur le plan international, et un désir d'intervenir, sur la base de recherches érudites et précises, dans des débats

politiques d'une grande actualité. Dans la préface d'un colloque international que Marcel Dorigny avait organisé en 2009 à Berlin avec deux collègues allemandes, Anja Bandau et Rebekka von Malinckrodt, portant sur *Les mondes coloniaux à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* et auquel j'ai eu la chance de pouvoir participer, il a souligné le rôle extrêmement ambivalent de la capitale de l'Europe des Lumières en ce qui concerne la question de l'esclavage et de la colonisation. « Creuset » des « sciences coloniales » et capitale d'un empire colonial, Paris devint également un lieu privilégié, selon Dorigny, de l'émergence d'une pensée anticolonialiste et antiesclavagiste, même si, comme il le souligne, « l'eurocentrisme, légitimement rejeté aujourd'hui, ne faisait guère débat en dehors de quelques esprits critiques – comme le fit Diderot dans des textes devenus fameux » (p. 8-9).

Marcel Dorigny a ainsi su allier, de manière exemplaire, la recherche historique et l'exploration d'archives avec une volonté de présence et de diffusion dans l'espace public et un engagement assidu dans des associations académiques et universitaires, telle la Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle ou encore la Société des Études Robespierriennes dont il a été le secrétaire général entre 1999 et 2005, comme membre du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'esclavage (2004-2009), comme président de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne (2005-2018), comme membre du Conseil Scientifique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (2020) et comme vice-président de la Société française d'histoire des outre-mers (depuis 2020). En reconnaissance de son engagement à la fois académique et civique il a été fait en 2020 chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Je garderai personnellement, et nous garderons tous, je crois, en mémoire le profil de chercheur exceptionnel et original qu'incarna Marcel Dorigny, mais aussi son humilité, sa générosité, son ouverture constante et sans agressivité au débat, son humour pince-sans-rire et sa profonde chaleur humaine.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

## Cotisations 2022

**Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2022. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :**

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la *Collection 18<sup>e</sup> siècle* ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

### **Cotisations 2022 (Personnes physiques)**

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

### *Règlement par*

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Carte Bancaire : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

### *Trésorière :*

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.  
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

### *Trésorière adjointe :*

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.  
marilina.gianico@gmail.com

## Adresses utiles

- **Présidente de la SFEDS :**

Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles  
aurelia.gaillard@gmail.com

- **Secrétaire générale :**

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris  
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

- **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse  
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le\_borgne@uca.fr

- **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*  
CELLF 16-18 (Escalier G, 2<sup>e</sup> étage)  
Université Paris Sorbonne (Paris IV)  
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

- **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

- **Supplément bibliographique du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :**

www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi  
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

- **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :**

www.isecs.org

- **Collection 18<sup>e</sup> Siècle :**

Les propositions sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le <i>Bulletin</i> d'avril 2022 doivent arriver avant le 15 mars 2022, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
--

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).
---

Adresse url de consultation : <a href="https://www.sfeds.fr">https://www.sfeds.fr</a>
---

*Composition* : N. B.

*Directeur de la publication* : A. Gaillard.

*Dépôt légal* : janvier 2022 ISSN 2646-2400